



solution SMS validée par le Ministère de l'Education

## ecoSMS

### SOLUTION D'ENVOI DE SMS

### VALIDEE PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le service ecoSMS s'adresse à tout établissement souhaitant informer par SMS élèves et parents.

Pour les établissements équipés du logiciel SCONET ABSENCES, le service ecoSMS permet d'envoyer les SMS depuis ce logiciel après activation.



**Service commercial :**

Anne Brignon \_ [abrignon@digitalmedia.fr](mailto:abrignon@digitalmedia.fr)

Anne-Laure Delacroix \_ [aldelacroix@digitalmedia.fr](mailto:aldelacroix@digitalmedia.fr)

Boîte générale \_ [contact@digitalmedia.fr](mailto:contact@digitalmedia.fr)

Contact : 02 56 036 700 \_ [www.digitalmedia.fr](http://www.digitalmedia.fr)

## Pour tout établissement, des services pratiques avec ecoSMS !

Vous pouvez écrire à vos listes de contacts (classes, parents...)

### Un accès pour envoyer des SMS à des listes de contacts !

- Invitez les parents aux réunions de façon rapide et efficace
- Informez instantanément les élèves (Cours annulé, résultat...)
- Informez des absences (Si vous n'êtes pas équipé de SCOMET Absences)

### Suivi des consommations en temps réel !

- Un accès en ligne pour suivre vos consommations SMS

### Quelques exemples :

- SMS Absence



- SMS Invitation réunion



## Activez l'envoi de SMS pour SCONET Absences

Nous avons développé en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale un service d'envoi de SMS depuis SCONET Absences. Ce service est validé par le Ministère. Notre service ecoSMS vous permet d'envoyer instantanément des SMS aux parents en cas d'absence de l'élève. Vous pouvez alors :

### Economiser de l'argent sur vos coûts de communication téléphoniques et postaux !

- Un SMS coûte beaucoup moins cher qu'un appel téléphonique
- Un SMS coûte beaucoup moins cher qu'un timbre
  - Coût d'un appel fixe/mobile = de 0.50 € HT à 0.75 € HT.
  - Coût d'un timbre = 0.53 € HT.
  - Coût d'un SMS = 0.085€ HT.



### Gagner du temps pour vos équipes pédagogiques !



- Un SMS est envoyé instantanément depuis sconet (1 clic).
- Les parents sont informés tout de suite.

### Lutter efficacement contre l'absentéisme !

- Baisse rapide de l'absentéisme des élèves
- Meilleure communication avec les parents
- Accusé de réception dans Sconet pour chaque SMS envoyé



## Notre offre tarifaire pour le service ecoSMS:

### Notre offre tarifaire :

- Prix pour l'activation du SMS dans SCONET + Module Envoi des SMS à vos listes de contact (classes, parents...):  
= **Prix unique pour l'ensemble du service**
- Pas de paiement prépayé carte bleue (facturation classique fin de mois)
- Pas d'engagement sur les volumes de SMS, à la consommation réelle
- Résiliation possible à tout moment du service :  
= **Pas d'engagement dans la durée, simple préavis de 3 mois**
- Mise en service instantanée (soit en ligne, soit par téléphone)

**0.085€HT par SMS envoyé, soit 0.102€TTC**

**32,61€HT d'abonnement mensuel, soit 39€TTC**

### Comment s'inscrire au service ecoSMS ?

Inscrivez votre établissement dès maintenant !

- Soit directement sur internet à l'adresse suivante :  
[www.digitalmedia.fr/sconet](http://www.digitalmedia.fr/sconet)
- Soit par téléphone :  
au 02 56 036 650
- Soit par email :  
[sconet@digitalmedia.fr](mailto:sconet@digitalmedia.fr)

Vous pouvez, également, nous contacter à ces coordonnées pour toutes questions ou afin d'obtenir une démonstration du service ecoSMS.